**Montréal de tous les possibles**

**Vers une politique montréalaise de développement social**

**Cahier de consultation**

**Ville de Montréal**

**Table des matières**

Introduction – Un document d’accompagnement

Pourquoi une politique de développement social?

* Le développement social : une définition
* Une politique pour aller plus loin, ensemble

Les défis des villes en ce début de 21e siècle

La population montréalaise en quelques chiffres

Des pistes à considérer : que pourrait contenir la politique?

* Vision
* Valeurs
* Enjeux
* Principes directeurs
* Approches
* Orientations et pistes d’intervention
* Mise en œuvre
* Conditions de réussite

Les rôles de la Ville de Montréal en matière de développement social

Liste des questions

Conclusion – Une invitation pour toute la population!

Annexe – Petit glossaire

Références bibliographiques

**Introduction – Un document d’accompagnement**

En juin 2015, le Forum régional sur le développement social de l’île de Montréal tenait la première Biennale sur le développement social. À cette occasion, les élus montréalais se sont engagés à adopter une politique de développement social pour l’agglomération de Montréal.

Afin d’élaborer cette politique, la Ville a voulu se donner des bases solides. C’est ainsi qu’elle a confié le mandat de réaliser une consultation publique à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, par la résolution CG16 0204.

Pour préparer cette consultation, elle a mis sur pied un comité de pilotage et a tenu, d’avril à juin 2016, neuf ateliers destinés à recueillir de l’information préliminaire auprès de citoyens, d’acteurs et d’élus montréalais. Des renseignements utiles ont aussi été tirés du *Portrait statistique de la population montréalaise et comparaison avec quatre voisinages*, de Paquin 2015, de même que du document *Les enjeux du développement social à Montréal : évolution entre 1998 et 2014*, de Longtin 2015.

**Six séances et un sondage**

La consultation publique a lieu de novembre 2016 à mars 2017, au cours de six séances publiques. Quatre de ces séances sont réservées à l’audition des mémoires et opinions de toutes personnes intéressées. Les deux autres sont consacrées à la présentation du projet de politique et à l’adoption des recommandations de la Commission.

Un sondage, en ligne du 1er au 30 novembre 2016, permet aussi de donner son avis sur les pistes d’intervention prioritaires pour améliorer la qualité de vie de tous les Montréalais.

Il est prévu que la future politique de développement social sera adoptée par le conseil d’agglomération de Montréal en mai 2017.

Ce cahier de consultation se veut un document d’accompagnement utile. En plus de dessiner les principaux enjeux urbains et les grandes caractéristiques de la population montréalaise, il fournit des pistes de réflexion et de discussion sur ce que pourrait et devrait contenir la politique de développement social. Destiné à l’ensemble des participants de la consultation, il peut constituer une source d’inspiration commune.

**Pourquoi une politique de développement social?**

Montréal est une métropole internationale, cosmopolite et ouverte sur le monde, une ville reconnue notamment pour sa qualité de vie, sa diversité et la force de son milieu communautaire. La question se pose alors : pourquoi faudrait-il la doter d’une politique de développement social? Voici quelques éléments de réponse.

**Le développement social : une définition**

Utilisé depuis des décennies par des organisations et des villes de toutes tailles, le développement social a su s’adapter et évoluer. Aujourd’hui, il constitue un pilier indispensable du développement durable et fait partie intégrante des modèles de développement urbain. Voici la définition retenue, d’après celle fournie par le Conseil de la santé et du bien-être :

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement des conditions requises pour permettre

* À chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l’enrichissement collectif;
* À la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s’oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.

**Une politique pour aller plus loin, ensemble**

En tant qu’administration municipale, la Ville de Montréal voit dans le développement social une approche et un outil qui contribuent à résoudre les problématiques urbaines et qui sont au cœur de l’évolution de la métropole, au même titre que le développement économique et urbain.

Déjà très engagée dans le développement social, la Ville veut maintenant se munir d’une politique en la matière : ce projet collectif, réalisé en collaboration avec ses partenaires et la population montréalaise, permettra de développer une compréhension commune des enjeux et des besoins et, par conséquent, de mener des interventions qui se renforceront les unes les autres.

La politique favorisera aussi de meilleures collaborations et l’échange des bonnes pratiques pour mieux guider l’action. Enfin, grâce à cette politique, les divers partenaires du développement de la métropole seront à coup sûr plus proactifs, efficaces et efficients pour faire du développement social une pierre angulaire du développement de Montréal.

La politique de développement social favorisera le développement du plein potentiel des individus et des collectivités.**Les défis des villes en ce début de 21e siècle**

Les grandes villes du monde vivent, en ce début de 21e siècle, un contexte particulier qui demande une action vigilante et une définition claire des rôles. Devenues de puissants pôles d’attraction, les villes et leurs communautés sont en effet amenées à se charger de questions décisives, tant pour la qualité de vie et l’épanouissement des personnes que pour la tranquillité et la paix sociales.

Les villes canadiennes ne font pas exception. Plus encore, elles doivent aussi relever le double défi de la croissance démographique et du vieillissement rapide de leur population, et ce, en comptant d’abord sur l’immigration en raison du tarissement de la croissance naturelle selon les données de Statistique Canada 2016.

**Le rôle clé des administrations municipales**

De très nombreuses organisations sont mobilisées pour résoudre ces problématiques, et parmi elles, les villes sont souvent appelées à jouer un rôle de premier plan.

En effet, parce qu’elles sont des lieux de décision près des citoyens, les administrations municipales ont la capacité d’intervenir dans plusieurs domaines et d’intégrer les différentes facettes du développement. Elles doivent profiter de cet avantage pour agir comme moteurs de changement et créer une synergie permettant, entre autres :

* De contribuer au vivre-ensemble et à la cohésion sociale des États;
* De combattre la pauvreté et de favoriser l’intégration économique de tous les habitants, ainsi que l’adéquation entre l’offre et la demande en matière de main-d’œuvre;
* D’éviter l’apparition d’inégalités et de clivages sociaux, de maintenir la mixité sociale et de prévenir la dévitalisation de certains secteurs de leur territoire;
* De bien accueillir et intégrer les immigrants;
* De lutter efficacement contre les changements climatiques, dont les effets se font d’abord sentir dans les collectivités urbaines;
* D’influencer les gouvernements supérieurs sur les questions qui touchent leurs communautés.

Pour bien assumer leur rôle, les administrations municipales doivent cependant s’adapter au nouveau contexte urbain. Elles doivent tout particulièrement faire preuve d’innovation sociale, ce qui passe par de « nouvelles formes de relations humaines, de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles politiques de répartition, le dialogue et la coopération » selon Harvey 2014.

Autrement dit, les administrations municipales ont à repenser leurs façons de faire, à innover sur le plan technologique et numérique afin de mieux répondre aux nouveaux besoins sociaux, économiques, culturels et environnementaux. Par exemple, les administrations municipales doivent avoir les moyens d’intervenir sur la préservation et la création d’espaces citoyens de réflexion et de discussion. Elles doivent aussi être aptes à rebondir rapidement et à faire preuve de résilience en cas de sinistre majeur.

**La population montréalaise en quelques chiffres**

Comment les problématiques soulignées dans la section précédente se manifestent-elles dans la réalité montréalaise? Voici, en quelques chiffres, un portrait de la population de l’agglomération de Montréal qui aide à le comprendre. L’agglomération de Montréal comprend les 16 villes formant l’île de Montréal

**Population totale**

* L’agglomération compte près de 1,9 million d’habitants, ce qui représente :
  + La moitié de la population de la région métropolitaine de recensement, soit Montréal et sa grande banlieue;
  + Le quart de la population du Québec.
* Cette population est composée de 973 315 femmes et de 913 165 hommes, selon Statistique Canada 2012

**Tranches d’âges**

* En 2011, 28 % de la population, soit 262 170 femmes et 265 020 hommes, avait moins de 25 ans, d’après Statistique Canada 2012.
* La population âgée de 65 ans et plus, majoritairement composée de femmes, compte pour 16 % de la population totale, une légère augmentation de 1 % comparativement à 2006, d’après Statistique Canada 2012.

**Ménages**

* L’agglomération compte plus de 849 000 ménages; ceux composés de personnes vivant seules sont les plus nombreux, à 39 % et figurent parmi les types de ménages qui croissent de manière soutenue, selon la Ville de Montréal 2014.
* Sur les 475 095 familles de l’agglomération de Montréal, 42 % sont constituées d’un couple avec enfants, et 21 % ou 98 050 sont des familles monoparentales; parmi celles-ci, 82 % ont un parent unique de sexe féminin, d’après les données de la Ville de Montréal 2014.

**Revenus**

* En 2010, le quart de la population vivait avec un revenu insuffisant pour subvenir à ses besoins, ce qui représente 238 315 femmes et 215 535 hommes, d’après Statistique Canada 2013.
* En 2010, le revenu annuel moyen de la population de 15 ans et plus était de 36 748 $, soit de 42 471 $ pour les hommes et de 31 773 $ pour les femmes, selon une étude de l’INRS 2015.

**Origines ethniques**

* La population montréalaise, très diversifiée, comprend des citoyens originaires de quelque 120 pays et parlant près de 200 langues et dialectes, selon la Ville de Montréal 2016.

**Autochtones**

* 2 % des Montréalais, majoritairement des hommes, se déclarent Autochtones, d’après Statistique Canada 2013.

**Études**

* Le taux de diplomation de l’ensemble de la population, en incluant les diplômes d’études secondaires, a augmenté de 2 % entre 2006 et 2011, pour atteindre 88 %; cependant, d’importantes disparités existent entre les quartiers, d’après Statistique Canada 2013 et 2007
* Parmi les 25 à 64 ans, 61 % des femmes et 58 % des hommes détenaient un diplôme d’études supérieures en 2011. Il s’agit d’une augmentation comparativement à 2006 alors que les taux étaient de 56 % de femmes et de 55 % d’hommes, d’après Statistique Canada 2013 et 2007.

**Santé et limitations**

* Plus du tiers des adultes souffrent d’embonpoint et 19 % fument. Plus précisément, 19 % des femmes et 25 % des hommes sont des fumeurs, alors que les maladies du cœur affectent 14 % des 45 ans et plus, selon l’ASSS, 2013.
* Quelque 32 % des résidents âgés de 15 ans et plus sont touchés par une incapacité, soit 35 % des femmes et 29 % des hommes, selon l’Office des personnes handicapées du Québec, l’OPHQ 2015.

**Des pistes à considérer : que pourrait contenir la politique?**

Cette section vous présente plusieurs propositions de contenu pour la politique de développement social. Ces propositions touchent tous les aspects du futur document : vision, enjeux, principes directeurs, approches, orientations et pistes d’intervention, mise en œuvre et conditions de réussite. Elles visent à alimenter la réflexion et à engager la consultation.

**Vision**

La politique de développement social sera basée sur une vision à long terme, l’image de l’avenir tel que nous souhaitons collectivement le réaliser. Voici une proposition de vision :

Grâce à l’implication des citoyennes et citoyens dans la recherche de solutions créatives et innovantes, Montréal est reconnue internationalement pour le développement de quartiers durables, solidaires et inclusifs, où il fait bon vivre, grandir et travailler.

**Valeurs**

Fondamentalement humaniste, la politique de développement social reposera sur les valeurs d’équité, d’égalité, de solidarité, de dignité, de respect et d’inclusion. À ce sujet, voir les définitions en annexe à la page 22.

Question 1 : Que vous inspirent la vision et les valeurs liées à la politique?

**Enjeux**

Douze enjeux montréalais sont formulés ici : ils définissent tout aussi bien les défis à relever actuellement que ceux en émergence.

1. Diminuer l’incidence de la pauvreté

Un Montréalais sur quatre vit sous le seuil de pauvreté, ce qui classe Montréal en queue de peloton des villes du Québec à ce chapitre, selon Statistique Canada 2013.

Les personnes comprises dans cette statistique ne disposent pas de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins. Un grand nombre reçoivent des allocations d’aide sociale : en mai 2016, l’île de Montréal comptait 142 148 prestataires de l’assistance sociale, soit 33 % des prestataires du Québec, et près de la moitié étaient des femmes. Mais ces personnes sont encore plus nombreuses à occuper un emploi : en 2011, c’était le cas de 26 % des travailleurs de l’île, ou 231 292 personnes, selon le MTESS 2016.

Cette condition de pauvreté produit de nombreux impacts, par exemple :

* Chaque mois, les organismes offrant de l’aide alimentaire reçoivent 146 230 visites, selon Moisson Montréal 2015;
* Entre le 1er avril 2015 et le 31 mars 2016, il y a eu 243 116 nuitées dans les huit installations d’hébergement d'urgence et de dépannage à court terme, d’après une compilation de la Ville de Montréal).
* Une personne aînée sur cinq a de la difficulté à se loger et à se nourrir convenablement, selon Statistique Canada 2013;
* Alors que 2 000 HLM se libèrent annuellement, environ 25 000 ménages admissibles sont inscrits sur la liste d’attente, ce qui représente une hausse de près de 20 % par rapport à 2010, d’après l’Office municipal d’habitation de Montréal, l’OMHM 2016.

1. Réduire les écarts entre les quartiers

L’espérance de vie n’est pas la même partout à Montréal, et un écart de 11 ans s’est creusé entre certains quartiers selon l’Agence de la santé et des services sociaux 2011, l’ASSS. Cette situation s’explique, entre autres, par les poches de pauvreté qui sont apparues dans des quartiers ouvriers ou de classes moyennes. Au fil des décennies, l’exode des citoyens dont la situation s’améliorait a contribué à concentrer la pauvreté et à la rendre chronique.

Les quartiers défavorisés sont habités non seulement par des sans-emploi, mais aussi, et de manière croissante, par des travailleurs pauvres. Ce phénomène contribue de manière importante à l’apparition et au renforcement d’inégalités socio-spatiales. En maintenant un large pan de la population dans des conditions de vie et de logement difficiles, cette disparité nuit au bien-être social et psychologique, ainsi qu’à la santé des personnes concernées, ce qui engendre des coûts pour l’ensemble de la société, selon Leloup 2016.

1. Changer la dynamique démographique qui accentue les inégalités

Montréal vit des flux migratoires qui accentuent ses inégalités socioéconomiques. En effet, les nouveaux résidents sont principalement des immigrants internationaux et des jeunes des régions du Québec, tandis que les ménages quittant l’île sont généralement composés de jeunes adultes avec enfants en bas âge. Alors que ceux-ci ont des revenus et des modes de vie typiques de la classe moyenne, les arrivants, eux, vivent souvent dans des conditions plus précaires et doivent relever le défi de s’intégrer socialement, économiquement et culturellement.

1. Contribuer à une intégration réussie des immigrants

Un Montréalais sur deux est né à l’étranger ou a un parent né à l’étranger. De plus, Montréal accueille 35 000 nouveaux arrivants par année. Or, malgré leur apport positif, les personnes immigrantes ont de la difficulté à se trouver un emploi. Cela est très problématique : Montréal se classe au 15e et dernier rang en Amérique du Nord pour l’intégration des immigrants au marché du travail, selon l’Institut du Québec 2015, l’IQ. En 2014, le taux de chômage des personnes nées au Canada était de 7 %, alors qu’il était de 11,4 % pour les immigrants et de 18,4 % pour les nouveaux arrivants, d’après Filion 2016. Notons aussi le taux de chômage élevé, à 15,2%, chez les personnes appartenant à une minorité visible, dont la majorité est née à l’extérieur du Canada, selon les données de Statistique Canada 2011.

1. Favoriser la sécurité alimentaire et une saine alimentation

En 2011, la région de Montréal affichait la plus grande proportion de ménages aux prises avec de l’insécurité alimentaire, soit 11 %, comparativement au reste du Québec. Les ménages composés de personnes vivant seules étaient les plus nombreux à vivre de l’insécurité alimentaire, soit 12 %, suivis des ménages formés de cinq personnes ou plus, soit 9,2 %. Les ménages de 2 à 4 personnes ont le plus faible taux, d’après Boulet 2016.

Ces dernières années, l’insécurité alimentaire s’est intensifiée à Montréal. Les chiffres compilés en novembre 2015 par Moisson Montréal indiquent que :

* Pendant le mois de mars 2015, 478 620 portions, soit des repas, collations, popotes roulantes ou cuisines collectives ont été servies, soit une hausse de 22 % par rapport à mars 2014;
* Ce sont surtout les célibataires, avec ou sans enfants, qui demandent de l’aide alimentaire;
* Le pourcentage d’étudiants qui reçoivent des paniers de provisions, de 5,1 %, augmente sans cesse depuis 2012;
* Les deux tiers des ménages bénéficiaires du programme de provisions sont locataires de logements privés.

1. Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité

À l’échelle nord-américaine, Montréal jouit d’un faible taux de criminalité en ce qui concerne tant les crimes contre la personne que ceux contre les biens, selon l’IQ 2015. Sa population vieillissant, la métropole voit sa criminalité baisser depuis le début des années 2000. d’après le SPVM 2016.

Toutefois, le sentiment d’insécurité, en particulier chez les aînés qui vivent souvent isolés, de même que la violence verbale et comportementale de certains jeunes demeurent de réelles préoccupations. Les déplacements actifs non sécuritaires, qui dépendent en grande partie d’aménagements urbains de mauvaise qualité, doivent aussi être pris en compte. Enfin, la radicalisation menant à la violence constitue un enjeu émergent : elle s’explique notamment par la précarité sociale, les difficultés familiales, la discrimination, le sentiment de marginalisation et l’exposition à des idéologies extrémistes.

1. Développer le logement accessible et de qualité

L’île de Montréal compte plus de 203 000 ménages locataires ou propriétaires, dits à besoins impérieux, selon la SCHL 2011, soit parce qu’ils font face à des coûts de logement excessifs de plus de 30 % de leur revenu, soit parce qu’ils vivent dans des logements surpeuplés ou en mauvais état.

Montréal doit maintenir une offre résidentielle diversifiée, non seulement pour combler ces besoins particuliers, mais également pour répondre à des enjeux sociétaux tels que l’aide aux sans-abri, le maintien des jeunes familles en ville, l’adaptation des logements aux personnes vieillissantes ou handicapées, la relance de secteurs en difficulté, ainsi que le maintien d’un climat social et économique inclusif et d’une réelle mixité sociale.

1. Améliorer le cadre de vie, notamment dans les quartiers défavorisés

Tous les quartiers montréalais, et particulièrement les quartiers défavorisés, doivent offrir des infrastructures et des services de qualité et accessibles à tous, qui aident les communautés et les individus à réaliser leur plein potentiel. Cela comprend aussi bien les infrastructures de transport et de mobilité, les bâtiments, les places publiques, les parcs que les services, les infrastructures et les équipements culturels, sportifs, de loisir et communautaires.

Il est à noter que le renouvellement en cours de nombreuses infrastructures de transport représente une formidable occasion d’améliorer les conditions de vie, par exemple en favorisant les transports actifs, pour diminuer la sédentarité, et en réduisant le nombre de déserts alimentaires.

1. Contribuer à la réussite éducative

La main-d’œuvre montréalaise manque trop souvent de formation, ce qui a un impact sur sa productivité. Cette lacune majeure apparaît clairement dans les chiffres : parmi 15 villes d’Amérique du Nord, Montréal se classe 14e pour le taux de personnes détenant un diplôme universitaire, chez les 25 à 64 ans, et au 9e rang pour le taux de décrochage scolaire au secondaire, d’après les données de l’IQ, 2015.

1. Construire le vivre-ensemble

La métropole est maintenant riche d’une belle diversité. Mais la cohabitation de personnes de cultures, de conditions socioéconomiques et de confessions diverses peut aussi générer de l’incompréhension et, parfois, des tensions au sein des quartiers. Il est essentiel d’agir pour préserver Montréal en tant que ville ouverte, diversifiée et accueillante. Certaines de ces mesures préviendront notamment l’exclusion et la discrimination à l’embauche et à l’intégration en emploi.

1. Réduire le déficit de participation politique et sociale

La diminution de la participation à la vie démocratique municipale, observée notamment chez les jeunes et les immigrants récents, constitue une faiblesse importante, dans la mesure où, selon l’Union des municipalités 2012, la participation favorise la valorisation de l’expression, la reconnaissance de la diversité, des apprentissages et des idées qui peuvent faire émerger de nouvelles pistes ou une meilleure conciliation.

1. Améliorer la cohérence des interventions

Pour assurer une prestation efficace des services aux citoyens, il faut prendre en compte les enjeux suivants :

* L’adéquation entre les programmes publics et les besoins des populations, selon Longtin 2015;
* Les difficultés d’arrimage entre les bailleurs publics et privés;
* La répartition des compétences entre les différents ordres de gouvernement;
* Les nombreuses cloisons administratives et sectorielles qui existent encore entre les acteurs, soit les ministères et gouvernements, les services centraux et les arrondissements, ainsi que les divers organismes sociocommunautaires;
* Le manque de synergie dans l’offre de services publics, résultant souvent de mécanismes de collaboration insuffisants ou inutilement complexes.

Question 2 : Selon vous, y a-t-il d’autres enjeux actuels et émergents à prendre en considération?

Question 3 : Avez-vous des commentaires sur des éléments de cette section?

**Principes directeurs**

Les principes directeurs sont les « règles de conduite » qui encadreront la future politique de développement social ainsi que les actions qui en découleront. Cette section propose neuf principes directeurs.

Pour la Ville de Montréal :

* Exercer pleinement son leadership, c’est-à-dire mettre le développement social au cœur du développement de Montréal.
* Travailler en partenariat, notamment avec les arrondissements et les villes liées, en maintenant et développant des partenariats efficaces et durables qui favorisent la mise en œuvre d’interventions concertées.
* Valoriser la participation de chaque personne à la vie démocratique municipale afin de mieux répondre aux besoins des citoyens; cela implique, entre autres, de continuer à encourager la mobilisation et la participation citoyennes.
* Tenir compte des acquis en inscrivant ses actions découlant de la politique en cohérence avec ses autres politiques, plans et stratégies.
* Agir en subsidiarité, c’est-à-dire réaliser des interventions de proximité dans certains champs de compétence gouvernementaux, sous réserve de recevoir les compensations nécessaires.

Pour la Ville de Montréal et ses divers partenaires :

* Faire preuve d’innovation et saisir les opportunités permettant de répondre à des enjeux complexes et en constant changement.
* Renforcer l’approche territoriale intégrée – autrement dit, tenir compte des spécificités des quartiers vulnérables et répondre aux besoins qui en émergent.
* Poursuivre la prise en compte des besoins spécifiques : adapter les interventions aux diverses réalités des personnes, quels que soient leur âge, leur origine, leur sexe, leur orientation sexuelle, leurs limitations, etc.
* Mesurer l’impact des actions en se dotant d’indicateurs permettant de les ajuster.

Question 4 : Les principes directeurs présentés ici sont-ils pertinents?

Question 5 : Avez-vous des suggestions pour les bonifier ou en voyez-vous d’autres? **Approches**

Les approches sont les « méthodes », les « façons de faire » qui serviront à aborder les enjeux, situations et problèmes liés au développement social. Voici cinq propositions d’approches.

1. Développer une vision globale des enjeux actuels et émergents ayant un impact sur les individus et les collectivités.
2. Renforcer et soutenir les actions multisectorielles et intégrées, c’est-à-dire les actions qui touchent plusieurs dimensions du développement, soit l’aménagement, l’habitation, l’économie, la culture, le loisir, le transport, etc., et qui s’arriment les unes aux autres.
3. Soutenir le développement axé sur le pouvoir d’agir des communautés locales, ce processus permettant aux individus, aux groupes, aux organisations et aux communautés d’acquérir ou de renforcer leur capacité d’exercer un pouvoir, tel que défini par Communagir.
4. Soutenir des initiatives ou des programmes flexibles, capables de s’adapter aux diverses réalités.
5. Mettre en application l’analyse différenciée selon les sexes, l’ADS, pour adopter des orientations et des actions qui favorisent l’atteinte de l’égalité entre les femmes et les hommes.
6. Mobiliser les acteurs autour de la réflexion et de l’action.

Question 6 : Comment les approches privilégiées ici permettent-elles ou non d’aborder les enjeux, situations et problèmes liés au développement social?

Question 7 :Y a-t-il d’autres approches possibles?

**Orientations et pistes d’intervention**

Quatre orientations sont ici proposées en vue de donner des directions déterminées à la future politique de développement social. Chaque orientation est accompagnée de plusieurs pistes d’intervention destinées à la concrétiser.

1. DÉVELOPPER DES QUARTIERS MONTRÉALAIS POUR TOUS
2. Assurer l’accès à des quartiers durables, en santé et à échelle humaine, misant sur les déplacements actifs et sécuritaires, la création de milieux de vie complets et conviviaux.
3. Doter les quartiers d’équipements collectifs culturels, sportifs, de loisirs et communautaires qui sont variés et accessibles à tous, et qui répondent aux besoins.
4. Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires et inclusifs, accessibles aux gens de tous âges et de toutes conditions.
5. Maintenir et développer une offre résidentielle équilibrée et de qualité, comprenant une offre adéquate de logements abordables.
6. Favoriser l’accès à une saine alimentation et à l’agriculture urbaine.
7. Assurer un développement respectueux de la ville, en se basant sur les besoins définis par les citoyens.
8. Veiller à ce que des ressources variées et de qualité soient offertes dans tous les quartiers.

B. FAVORISER L’ÉQUITÉ ET L’ACCESSIBILITÉ

1. Multiplier et ajuster les actions de découverte, d’apprentissage et d’épanouissement s’adressant aux enfants et à leurs familles.
2. Contribuer activement à la réussite scolaire des jeunes Montréalais.
3. Favoriser les apprentissages divers pendant toute la vie.
4. Collaborer à la réduction des inégalités en matière de santé.
5. Permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l’utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l’ensemble de la population.
6. Contribuer activement au développement d’un environnement favorable au vieillissement actif.
7. Encourager la pratique d’activités sportives, physiques, de loisirs et culturelles.
8. Assurer aux personnes les plus vulnérables des services accessibles physiquement et financièrement.
9. Améliorer l’accessibilité des grands parcs montréalais pour favoriser la découverte de la nature.

C. FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET l’exercice de la CITOYENNETÉ

1. Assurer l’accès et la participation des citoyens de toutes origines et de toutes conditions aux lieux décisionnels.
2. Maintenir et améliorer les lieux de rencontres, de même que les espaces publics de socialisation et de mobilisation des citoyens et, au besoin, en créer de nouveaux.
3. Veiller à maintenir un réseau d’organismes communautaires fort.
4. Contribuer à ce que les intervenants travaillent en réseaux et favoriser la mutualisation des ressources.
5. Soutenir le vivre-ensemble et l’inclusion par la lutte contre la discrimination, les préjugés et la radicalisation.

D. CONTRIBUER À LA VITALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

1. Encourager la création d’emplois qualifiants, avec des revenus suffisants pour assurer un bon niveau de vie.
2. Favoriser la création d’emplois variés, adaptés et abondants localement et régionalement.
3. Soutenir le développement de l’économie sociale et solidaire.
4. Améliorer l’accès au marché du travail, notamment pour les nouveaux arrivants.
5. Favoriser le développement de l’entrepreneuriat social.
6. Améliorer les réseaux de transports actifs en direction des pôles d’emploi.

Question 8 : Y a-t-il d’autres orientations ou pistes d’intervention qui vous apparaissent importantes?

Question 9 : Selon vous, quelles sont les pistes d’intervention sur lesquelles la Ville de Montréal doit agir en priorité?

**Mise en œuvre**

Plus qu’un énoncé de principes et de lignes de conduite, la future politique de développement social pourra être concrétisée par un plan d’action mis à jour tous les cinq ans. Ce plan d’action comprendra des indicateurs de suivi spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels. Un comité de suivi sera chargé d’en suivre la mise en œuvre et des bilans du travail effectué seront régulièrement diffusés.

**Conditions de réussite**

Pour que la future politique de développement social et son plan d’action s’inscrivent dans l’ADN montréalais, il paraît indispensable de réunir les trois conditions suivantes :

* Une forte adhésion des élus, des partenaires et de la collectivité;
* L’attribution des budgets nécessaires par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec;
* La mobilisation de l’ensemble des parties prenantes, tant les unités municipales que les divers acteurs, autour de ce projet collectif.

Question 10 : D’après votre expérience, y a-t-il d’autres conditions de réussite?

**Les rôles de la Ville de Montréal en matière de développement social**

La Ville de Montréal peut mener des actions de développement social dans plusieurs de ses champs de compétences, soit l’urbanisme et l’aménagement du territoire, les sports, les loisirs, la culture et les activités communautaires, le transport et la voirie, la sécurité publique, l’environnement et le développement économique local. En matière de développement social, elle propose d’intervenir de trois façons :

* En exerçant un leadership fort à titre, bien sûr, de leader, mais aussi de collaboratrice, de facilitatrice et de fédératrice;
* En lançant des actions concertées efficientes et durables, ou en y collaborant;
* En mobilisant les intervenants internes et externes et en favorisant des réponses coordonnées entre tous les partenaires.

Question 11 : Globalement, quels sont vos commentaires relativement à ce projet de politique?

**Liste des questions**

1. Que vous inspirent la vision et les valeurs liées à la politique?
2. Selon vous, y a-t-il d’autres enjeux actuels et émergents à prendre en considération?
3. Avez-vous des commentaires sur des éléments de cette section?
4. Les principes directeurs présentés ici sont-ils pertinents?
5. Avez-vous des suggestions pour les bonifier ou en voyez-vous d’autres?
6. Comment les approches privilégiées ici permettent-elles ou non d’aborder les enjeux, situations et problèmes liés au développement social?
7. Y a-t-il d’autres approches possibles?
8. Y a-t-il d’autres orientations ou pistes d’intervention qui vous apparaissent importantes?
9. Selon vous, quelles sont les pistes d’intervention sur lesquelles la Ville de Montréal doit agir en priorité?
10. D’après votre expérience, y a-t-il d’autres conditions de réussite?
11. Globalement, quels sont vos commentaires relativement à ce projet de politique?

**Conclusion – Une invitation pour toute la population!**

Le développement social est un outil qui peut être, et qui est, utilisé dans de très nombreux domaines. Par sa grande pertinence, il permet d’abord aux plus isolés et aux plus démunis d’obtenir un soutien adapté à leurs besoins, il établit l’équité de traitement et une plus grande égalité des chances. Mais sans contredit, ses effets bénéficient à l’ensemble des citoyens puisqu’ils contribuent à créer des quartiers durables, solidaires et accueillants, où il fait bon vivre et travailler.

Bref, le développement social contribue à créer une société où l’individu et les collectivités peuvent s’épanouir pleinement. À Montréal même, le développement social bénéficie d’un fort réseau de partenaires, déjà très actifs sur le terrain. En voulant se doter d’une politique de développement social, la Ville de Montréal espère renforcer tant ce réseau que ses propres interventions, car il y a beaucoup à faire.

Vu l’importance des enjeux qui touchent actuellement Montréal, l’ensemble de la communauté montréalaise profitera de la participation du plus grand nombre de citoyens, d’acteurs et de partenaires à cette consultation. La Ville de Montréal compte sur votre présence aux séances de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise : qui sait, en s’y mettant tous ensemble, comment le développement social pourrait transformer la métropole?

Et si on préparait un Montréal de tous les possibles?

**Annexe – Petit glossaire**

**Développement durable**

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s’appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

**Dignité**

La dignité de l’être humain ne peut être sauvegardée sans que soient constamment et collectivement combattues la pauvreté ainsi que toutes les formes de discrimination, notamment celles fondées sur l’origine ethnique ou nationale, la couleur, l’âge, la condition sociale, l’état civil, la langue, la religion, le sexe, l’orientation sexuelle ou le handicap.

**Durable**

Se dit d’un objet, d’une action ou d’une activité qui vise à satisfaire à des principes de respect à long terme de l’environnement physique, social et économique.

**Égalité**

Valeur selon laquelle toutes les personnes doivent être traitées de manière semblable. Dans une société démocratique, chaque personne bénéficie de l’égalité de droits, quels que soient son âge, son sexe, sa position sociale, son appartenance ethnique, sa race, ses particularités, etc. La Déclaration universelle des droits de l’homme reconnaît l’égalité de tous les êtres humains.

**Équité**

Valeur fondée sur le sentiment de ce qui est juste et de ce qui est injuste, au-delà des normes juridiques. L’équité tient compte des caractéristiques particulières des individus ou des groupes afin de les placer sur un plan d’égalité. Elle s’oppose à l’uniformité dans l’application systématique d’une norme sans tenir compte des différences et de la diversité de la société. L’équité est invoquée pour éviter une application uniforme qui équivaudrait à une injustice.

**Inclusion**

La mise en place de milieux inclusifs permet la participation pleine et entière des Montréalaises et Montréalais de toutes origines, condition essentielle de l’inclusion et du vivre-ensemble.

**Respect**

Manifestation de considération à l’égard d’une personne ou d’un groupe avec qui on interagit, et ce, sans discrimination, avec ouverture et courtoisie.

**Solidarité**

Sentiment d’un devoir moral envers les autres membres d’un groupe, fondé sur l’identité de situation ou d’intérêts. Pour la Ville de Montréal agir de manière solidaire signifie qu’elle s’engage à faire tous les efforts possibles pour que toutes et tous puissent réaliser leur plein potentiel et améliorer leurs conditions de vie.

**Références bibliographiques**

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSS). *Les inégalités sociales de santé à Montréal - Le chemin parcouru*, [En ligne], 2011. [[publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\_asssmpublications/978-2-89673-115-2.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-115-2.pdf)].

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSS). *Le Rapport annuel de gestion 2012-2013 - Vivre une île en santé*, [En ligne], 2013.

[[www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/Montreal/1911-0952\_2012-13.pdf](http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/Montreal/1911-0952_2012-13.pdf)].

BOULET, Maude. *L’intégration des immigrants au marché du travail à Montréal : défis, acteurs et rôle de la Métropole*, [En ligne], CIRANO, Septembre 2016. [[www.cirano.qc.ca/files/publications/2016RP-11.pdf](http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2016RP-11.pdf)].

Comité de travail sur le statut de métropole (CTSM). *Une métropole prospère et inclusive pour un développement durable*, [En ligne], octobre 2015. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUR\_DU\_MAIRE\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/UNE\_METHODE\_PROSPERE\_DEV\_DURABLE.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUR_DU_MAIRE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/UNE_METHODE_PROSPERE_DEV_DURABLE.PDF)].

COMMUNAGIR. *Qu’est-ce que le pouvoir d’agir?*, [En ligne].

[www.communagir.org/comprendre-et-agir-chapitre/quest-ce-que-le-pouvoir-dagir] (Consulté le 18 octobre 2016).

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE, « Forum sur le développement social : présentation de

la démarche », document de réflexion, Montréal, 1997.

Direction régionale de santé publique (DRSP). *Pour des logements salubres et abordables*, [En ligne], 2015. [[publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\_asssmpublications/978-2-89673-500-6.pdf](http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-500-6.pdf)].

FILION, Gérald. *Économie et immigration : François Legault a-t-il raison?*, [En ligne], publié le 30 août 2016. [[ici.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2016/08/30/002-legault-immigration-chomage-travail-immigrant-valeurs-caq.shtml](http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2016/08/30/002-legault-immigration-chomage-travail-immigrant-valeurs-caq.shtml)] (Consulté le 18 octobre 2016).

Gouvernement du Québec - Emploi-QuéBEC. *Guide pratique de la gestion de la diversité interculturelle en emploi*, [En ligne], 2005.

[[www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx\_fceqpubform/06\_emp\_guidediversite.pdf](http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/06_emp_guidediversite.pdf)].

HARVEY, Réginald. « Réseau québécois en innovation sociale – Les grands enjeux de l’avenir sont liés à l’innovation, selon Michel Venne », *Le Devoir*, [En ligne], publié le 22 mars 2014. [[www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/403064/r](http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/403064/r)] (Consulté le 18 octobre 2016).

Institut de la statistique du Québec (ISQ). *Bulletin statistique régional*, [En ligne], édition 2016, octobre 2016. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2016/06-Montreal.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2016/06-Montreal.pdf)].

Institut du Québec (IQ). *Comparer Montréal : tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal*, [En ligne], novembre 2015. [[www.conferenceboard.ca/Libraries/PUBLIC\_PDFS/7517\_MontrealScorecard\_IdQ\_RPT-FR.sflb](http://www.conferenceboard.ca/Libraries/PUBLIC_PDFS/7517_MontrealScorecard_IdQ_RPT-FR.sflb)].

Institut national de santé publique DU Québec (INSPQ). *Surveillance des habitudes de vie – L’insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*, [En ligne], numéro 4, 2014. [[www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858\_Insecurite\_Alimentaire\_Quebecois.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1858_Insecurite_Alimentaire_Quebecois.pdf)].

Larousse. Mot « Solidarité », [En ligne]. [[www.larousse.fr/dictionnaires/francais/solidarit%C3%A9/73312?q=solidarit%C3%A9#72484](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/solidarit%C3%A9/73312?q=solidarit%C3%A9#72484)].

LELOUP Xavier, F. DESROCHERS, et R. Damaris, *Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal – Profil statistique et distribution spatiale*, [En ligne], INRS, octobre 2016.

[[espace.inrs.ca/4834/1/leloup-centraidecomplet-2016.pdf](http://espace.inrs.ca/4834/1/leloup-centraidecomplet-2016.pdf)].

LONGTIN, David et J. ROCHMAN. *Les Enjeux du développement social à Montréal : évolution entre 1998 et 2014*, sous la direction de Juan-Luis Klein, [En ligne], Les Cahiers du CRISES, février 2015. [[depot.erudit.org/bitstream/004055dd/1/CRISES\_ET1503.pdf](https://depot.erudit.org/bitstream/004055dd/1/CRISES_ET1503.pdf)] (Consulté le 18 octobre 2016).

Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale*, [En ligne], mai 2016. [www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp].

MOISSON MONTRÉAL. *Bilan-Faim 2015*, [En ligne], novembre 2015.

[[www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2015/11/Bilan-Faim\_2015.pdf](http://www.moissonmontreal.org/wp-content/uploads/2015/11/Bilan-Faim_2015.pdf)] (Consulté le 18 octobre 2016).

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). *Estimations de population avec incapacité en 2011*, [En ligne], mai 2015. [[www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations\_de\_population\_2011/DOC\_Estimations\_2011\_Montreal\_avec\_arrondissements.pdf](http://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2011/DOC_Estimations_2011_Montreal_avec_arrondissements.pdf)].

Office municipal d’habitation de Montréal (OMHM). *Bâtir un monde ouvert – Rapport annuel 2015*, [En ligne], 3e trimestre 2016. [<http://www.omhm.qc.ca/plans-strat%C3%A9giques>].

Office québécois de la langue française, fiche « Durable », [En ligne]. [[gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\_Fiche=26506335](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26506335)].

Office québécois de la langue française, Fiche « Respect », [En ligne]. [[gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\_Fiche=8361469](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8361469)].

PAQUIN, Christian. *Portrait statistique de la population montréalaise et comparaison avec quatre voisinages*, 2015. http://frdsm.org/wp-content/uploads/2015/01/Portrait-statistique-de-la-population-montréalaise-et-comparaison-avec-quatre-voisinages.doc

SCHL <http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html#_Besoins_impérieux_de_logement> https://www.cmhcschl.gc.ca/fr/clfihaclin/remaha/stdo/tado/upload/Caract%C3%A9ristiques-des-m%C3%A9nages-%C3%A9prouvant-des-besoins-imp%C3%A9rieux-en-mati%C3%A8re-de-logement-Montr%C3%A9al-2011-2006-2011.xls

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), *Rapport annuel 2015 – Vers la police du futur*, [En ligne], 2016. [http://rapportspvm2015.ca] (Consulté le 19 octobre 2016).

STATISTIQUE CANADA. *Croissance démographique : l’accroissement migratoire l’emporte sur l’accroissement naturel*, [En ligne], 2016.

[[www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2014001-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2014001-fra.htm)] (Consulté le 18 octobre 2016).

Statistique Canada. « Fréquence du faible revenu », *Dictionnaire de l’ENM*, [En ligne], 2011.

[[www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam025-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam025-fra.cfm)].

Statistique Canada. *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 - Montréal*, TÉ, Québec (Code 2466), [En ligne], 2013. [[www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F)].

Statistique Canada, *Profil de groupe cible pour les minorités visibles dans les ménages privés pour le Canada, les provinces et territoires, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement et les aires de diffusion*, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, Produit : EO2182, TGP-03\_vmn\_NHS\_DA (commande spéciale)

Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2011 - Montréal*, Québec (Code 2466), [En ligne], 2012. [[www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F)].

Statistique Canada. *Recensement de la population de 2006 Profils des communautés de 2006 - Montréal* (Code 2466), [En ligne], 2007.

[[www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F](http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F)].

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC. *Document de consultation du Livre blanc sur l’avenir des municipalités,* 2012.

Ville de Montréal (VM). *Annuaire statistique – Agglomération de Montréal – Recensement de 2011 – Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, [En ligne], mai 2014. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATS\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE\_2011\_RECENSEMENT%20ET%20ENM.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ANNUAIRE%20STATISTIQUE_2011_RECENSEMENT%20ET%20ENM.PDF)].

Ville de Montréal. *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, [En ligne], révision : août 2016. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte\_mtl\_fr/media/documents/charte\_montrealaise\_francais.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte_mtl_fr/media/documents/charte_montrealaise_francais.pdf)].

Ville de Montréal (VM5). *Dynamique migratoire de l’agglomération de Montréal 2013-2014*, Mai 2015 [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATS\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DYNAMIQUE\_MIGRATOIRE\_2013-2014.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DYNAMIQUE_MIGRATOIRE_2013-2014.PDF)].

Ville de Montréal. *Guide de références destiné aux gestionnaires de la Ville de Montréal – Mobiliser des équipes diversifiées*, mai 2009.

Ville de Montréal. *Mémoire de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation portant sur le document « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion »*, [En ligne], février 2015.

[[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUR\_DU\_MAIRE\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/memoire\_vdm\_9\_fevrier\_2015.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/BUR_DU_MAIRE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/memoire_vdm_9_fevrier_2015.pdf)].

Ville de Montréal (VM). *Plan d’action 2015-2018 en accessibilité universelle*, [En ligne], 2015. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\_social\_fr/media/documents/Plan\_Access\_Univ\_detaillee\_Oct2015-6.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/Plan_Access_Univ_detaillee_Oct2015-6.pdf)].

VILLE DE MONTRÉAL. *Portrait montréalais de la sécurité alimentaire*, [En ligne]. [ville.montreal.qc.ca/portal/page?\_pageid=8258,90438486&\_dad=portal&\_schema=PORTAL] (Consulté le 18 octobre 2016).

Ville de Montréal. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, [En ligne], avril 2005. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\_durable\_fr/media/documents/plan.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/plan.pdf)].

Ville de Montréal (VM2). *Profil des ménages et des logements – Agglomération de Montréal*, [En ligne], novembre 2014. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATS\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%C9NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20AGGLOM%C9RATION%20DE%20MONTR%C9AL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%C9NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20AGGLOM%C9RATION%20DE%20MONTR%C9AL.PDF)].

Ville de Montréal (VM3). *Profil sociodémographique – Agglomération de Montréal*, [En ligne], juillet 2014. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATS\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL\_SOCIODEMO\_AGGLOMERATION.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_AGGLOMERATION.PDF)].

Ville de Montréal (VM). *Profil sociodémographique – Agglomération de Montréal*, [En ligne], mai 2009. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl\_stats\_fr/media/documents/AGGLOM%C9RATION%20DE%20MONTR%C9AL\_MAI%2009\_0.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/AGGLOM%C9RATION%20DE%20MONTR%C9AL_MAI%2009_0.PDF)].

Ville de Montréal (VM4). *Profil sociodémographique – Région métropolitaine de recensement de Montréal*, [En ligne], juillet 2014. [[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATS\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL\_SOCIODEMO\_RMR\_DE\_MONTREAL.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_RMR_DE_MONTREAL.PDF)].

Ville de Montréal. Site Internet, « Développement social et diversité : Relations interculturelles », 2016.

[[ville.montreal.qc.ca/portal/page?\_pageid=8258,90415663&\_dad=portal&\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90415663&_dad=portal&_schema=PORTAL)].